

MAINS LIBRES

Réunion du 27 juin 2007

Compte rendu par Françoise Aba

Présents : Françoise Aba, Josiane Balesi, Redouane Belmokadem, Elisabeth Bourguinat, Van Khoa Bui, Frédérique Colson, Béatrice Couvidoux, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Drahamani Gary, Anne-Sylvie Laurent, Michel Maynard, Michel Morin, Régine Nuriec, Marcel Olivier, Hugues Templier, Arnaud Vignon

Excusés : Pierre Buon, Chantal Ferrer, Richard Fleury, Anne Iacino, Jeanne Kalt, Charles Lavaud, Bernadette Laville, Gérard Seibel, Fabrice Thiebert, Sylvie Wicks, ceux de permanence le soir même (à voir)

Lieu : Maison des associations du 2^{ème}
Début de la réunion à 20 h.

En introduction, Elisabeth souligne qu'il y a eu ces derniers jours des incidents graves à la bagagerie et des difficultés autant entre SDF qu'entre ADF. Ceci a eu pour conséquence que certains veulent quitter l'association. En tant que Présidente, elle souligne qu'on n'a pas d'autre choix que ça marche : si l'association commence à se « détricoter », la bagagerie ne tardera pas à fermer. Nous devons donc corriger au plus vite les problèmes de ces derniers temps.

Présentation des tâches au sein du Conseil d'administration

Richard Fleury, Vice-président : les travaux, la maintenance et la sécurité.
Pour le seconder dans cette responsabilité, il déterminera selon le cas à qui faire appel.

Bernard Dubois, Vice-président : suivi de l'administratif et de l'évaluation.
Il fait ce travail en commun avec la Secrétaire.

Redouane Belmokadem, Vice-président : communication externe et coordination des contacts avec la presse.
Il pourra s'appuyer sur Bernard Blot, pour ces responsabilités.

Raymond Daubigie : suivi des fournitures et achats.

Bernard Blot : site internet

Arnaud Vignon : suivi des remplacements de permanence et des nouveaux bénévoles en coordination avec Hugues Templier.

Philippe Dupagne : ménage hebdomadaire ; maintenance informatique avec Gilles Pourbaix.

Drahamani Gary : vide greniers, secondé par Raymond Daubigie.

Mandats pour diverses réunions du quartier :

Drahamani Gary : Conseil de quartier

Bernard Dubois : Concertation sur la rénovation des Halles

Richard Fleury : CICA

Concours Second Life lancé par Accomplir sur le projet des Halles

Richard, au titre de SDF, et Raymond, au titre de joueur de boules, ont participé au jury de ce concours. Le résultat sera communiqué le 28 juin à 10 h au café Le Pavillon Baltard.

Travaux

Pour le remplacement de la moquette, on s'est mal entendu sur qui fait quoi, ce qui a compliqué et retardé les choses. Dorénavant nous devons veiller que pour chaque projet, quel qu'il soit, il y ait un responsable, et qu'il aille jusqu'à l'achèvement. S'il n'arrive pas à remplir sa responsabilité il doit demander de l'aide, ne pas laisser les choses courir et attendre que quelqu'un d'autre s'en préoccupe à sa place.

La SEM est chargée de l'entretien et la DASES finance, mais le budget est épuisé. (il n'y avait pas eu de vote pour le budget de maintenance de Mains libres car le local nous a été attribué après la période d'établissement du budget). Ce qui explique le retard dans les travaux.

Planning des volontaires pour l'été

Arnaud informe qu'il n'y a pas de gros déficit, à part le jeudi matin au mois d'août. Il va contacter les personnes qui s'étaient proposées pour faire des remplacements, et Ghislaine qui a indiqué qu'elle pouvait s'engager pour cet été uniquement, ainsi que Sylvie Wicks.

Les responsables d'équipe de permanence doivent s'adresser : en juillet à Jeanne Kalt, et en août à Arnaud Vignon.

Vide grenier

Il aura lieu le samedi 13 octobre. Gary a des pistes pour récupérer des affaires à vendre, et recrute déjà des volontaires

Projet de stand équitable

Elisabeth rend compte d'une réunion qui s'est tenue avec Sophie Bret, responsable du bureau du commerce non sédentaire. Elle nous a appris qu'une réforme du statut de « petit marchand » était en cours, et qu'il était prévu qu'une partie des emplacements « petits marchands » soient désormais réservés à l'insertion, ce qui tombe bien pour notre projet. En attendant que la réforme soit adoptée, nous pourrions faire un premier essai en demandant une autorisation temporaire d'occupation de l'espace public au Service des événements, avec le statut de « vente au déballage » (comme pour les vide-greniers).

Une autre réunion de travail avec Laurent Boulley, Elisabeth Bourguinat, Béatrice Couvidoux, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Richard Fleury, Redouane Belmokadem, Gary Drahamani, Arnaud Vignon, et Céline Fumex, de la société Alter Eco, a eu lieu le 26 juin. Ils ont fait une simulation de commande ; ont étudié la possibilité de vendre des produits

transformés (gâteaux ou mousses au chocolat par exemple) en partenariat avec le Centre d'Animation des Halles ; prévu une formation à la vente qui sera assurée le mardi 7 août à 14h au local par Céline Fumex pour tous les volontaires.

Enfin, Arnaud, Elisabeth, Redouane, Bernard Dubois et Ramiro Gonzales (de Travail au Clair) ont rencontré Benjamin Poirier (du cabinet de Mylène Stambouli). Nous avons son soutien qui, ajouté à celui du Maire du 1^{er}, va nous aider à faire avancer les choses avec le bureau du commerce non sédentaire et le service des événements.

A cette occasion, Ramiro Gonzalez nous a expliqué que nous pourrions passer par Travail au clair pour le versement des rémunérations aux SDF sans limite de volume ou de durée, ce qui est une très bonne nouvelle car la création d'une entreprise d'insertion est d'après Benjamin Poirier un processus très lourd, avec notamment l'obligation de salarier le directeur.

Elisabeth demande aux adhérents de Mains libres s'ils seraient d'accord pour que le premier « test », sous la forme de vente au déballage pendant trois mois (d'octobre à décembre 2008) soit porté par l'association Mains libres, avec une comptabilité scrupuleusement établie à part, en sachant que pour la demande officielle d'emplacement « petit marchand », en revanche, nous fonderions une association spécifique.

Hugues se demande si on n'a pas de difficultés au regard de nos statuts.

Il semble que non puisque nous cherchons l'insertion dans le quartier, et cela est aussi compatible avec la façon d'obtenir des ressources (on a déjà fait le même genre d'opération avec le vide-grenier). Il y aura un poste spécifique dans la trésorerie pour cette activité, sans la possibilité de l'investir dans autre chose. Elisabeth souligne que l'intérêt de faire cette première expérience au titre de Mains libres est de permettre d'aller très vite : la demande au service des Evénements doit être faite avant l'été ; la demande de subvention à la Caisse d'Epargne pour investissement doit être faite avant le 31 août.

Michel Morin dit qu'il n'est pas le seul, parmi les adhérents, à craindre que ce projet soit prématuré, étant donné que Mains libres est un jeune nouveau né, avec des problèmes que l'on doit d'abord résoudre. Même si le projet est très beau en soi, il craint que cela provoque des tensions entre les membres et mette la bagagerie en danger.

Régine trouve le délai trop court pour avoir une réponse positive de la part des services événementiels. D'autre par elle estime qu'il y a en ce moment beaucoup de tensions à l'intérieur de Mains libres, que ce soit entre SDF et/ou ADF, et qu'il est préférable de mettre d'abord les problèmes à plat, pour que ce nouveau projet ne provoque pas de polémiques.

Bernard Dubois fait remarquer qu'il n'y a pas d'engagements financiers de la part de Mains libres, et que si cela rate cela ne provoquera pas d'incidences financières.

Michel Morin insiste que la première chose est de faire coexister, comprendre et se comprendre SDF et ADF. Comme partout, il y a les copains, les petits groupes, les chapelles et que si on rajoute le problème du stand équitable cela va recréer des difficultés.

Philippe Dupagne rappelle que lors de l'inauguration plusieurs SDF se sont demandés : qu'est-ce qu'on fait maintenant ? Après l'inclusion, il faut maintenant de la réinsertion. Certains sont d'accord pour s'engager bénévolement pour le départ du projet, qui a aussi besoin du soutien de l'association Accomplir.

Frédérique Colson craint que ce soit comme une fuite en avant qui va créer un Mains libres à deux vitesses. Elle pense qu'il faut d'abord pacifier la situation et par un autre moyen que des règlements intérieurs.

Elisabeth rapporte une remarque de René : il n'y a que des ADF qui aient exprimé des réticences vis-à-vis de ce projet lors de l'AG. Elle pense que ce n'est vraiment pas le rôle de Mains libres de mettre « l'éteignoir » sur des projets portés par des SDF, et que nous devons au contraire tout faire pour les encourager et les accompagner.

Françoise dit qu'elle ne peut pas se faire une idée juste de l'opportunité d'un tel projet si elle n'entend pas le point de vue des premiers intéressés. La parole leur est donnée.

Béatrice trouve le projet très bien.

Van Khoa est favorable. C'est bien pour les SDF quand ils n'ont rien comme travail. Cela permet de passer du temps à faire quelque chose. Il est prêt donner un coup de main comme bénévole, sans s'engager dedans comme salarié.

Michel Maynard qui a une expérience de 30 ans dans la vente (poissonnerie) dit qu'il faudra faire beaucoup de ventes !

Gary est totalement pour. Il faut aller de l'avant, pas en arrière. Bien sûr qu'il y a des risques ! (combien de sociétés en France sont fermées ?!) Mais on a déjà pu voir qu'à Mains libres certains recommencent à travailler.

Redouane était partant au début, mais il estime que c'est trop rapide pour Mains libres. Il démissionne du projet de stand équitable. Il n'a pas envie de se battre, car il craint que ça ne marche pas.

Marcel Olivier déclare que c'est un beau projet pour Mains libres, et que c'est dans la logique même de l'association. Rendre la liberté avec les mains libres, c'est bien, mais il faut aussi s'occuper les mains et la tête. Il lui semble que le projet n'est pas très compliqué si on est aidé par des gens. Cela apporte de l'espoir à tous. Même si on n'y fait qu'un passage d'un mois, on apprend toujours quelque chose, même si on n'est pas fait pour faire cette chose.

On n'a rien à craindre avec ce projet, mais plus de sujet d'inquiétude pour la fonction première de l'association. Les deux ne vont pas dans la même direction, mais il ne faut pas commencer à avoir peur. Si on avait eu peur pour la bagagerie, on ne l'aurait jamais créée.

Bernard Dubois estime que c'est une expérience à tenter. Cela permet aux SDF d'avoir un tremplin pour un travail salarié ailleurs par la suite. Il ne s'y engage pas à titre salarié, mais bénévolement. Il est prêt à aider Arnaud qui apporte son expérience de gestionnaire.

Hugues convient que c'est un très beau projet, quand les problèmes actuels seront réglés. Il faut d'abord garder de l'énergie pour régler les problèmes de la bagagerie.

Elisabeth souligne que le projet de stand équitable peut bien entendu créer des tensions, mais qu'il peut aussi contribuer à résoudre les tensions en proposant un projet, une dynamique, quelque chose qui va faire avancer les choses.

Vote sur la question : Accepte-on qu'une expérience sur trois mois (octobre à décembre 2007) de stand de commerce équitable se fasse au titre de Mains libres ?
Non : 0 ; abstentions : 3 ; décision adoptée.

Débat et mise au point de règles non écrites, à insérer au règlement intérieur

Elisabeth explique les incidents récents par un manque de règles écrites ; certaines règles ont été proposées par quelques-uns, sont restées orales et du coup sont appliquées par les uns et pas par les autres. Un traitement différent d'une personne à l'autre est perçu comme une injustice et source de conflit. Elle suggère que l'on enrichisse le règlement intérieur, et qu'on le redonne ensuite à chaque membre, usagers et volontaires.

Un tour de table est organisé afin que chacun puisse dire les difficultés qu'il a rencontrées lors des permanences. A partir de ces déclarations, et d'un certain nombre de dysfonctionnements déjà listés en CA dont il faudra aussi débattre, on pourra améliorer les règles à appliquer pour le bien de tous.

Gary : Ce qui me gêne ce sont les mots ; ça fait mal ; je n'ai pas envie d'entendre des mots racistes. A la permanence de ce matin, qui était responsable ? N'importe qui a écrit dans le cahier, sans me demander. Il y a du manque de respect.

Il y a trop de responsables qui s'ajoutent, et beaucoup de choses interdites.

Pour internet, pourquoi y a-t-il un poste réservé à Bernard et Richard ? C'est ce qu'aurait dit Elisabeth à Richard.

Redouane : Dans l'équipe du samedi il n'y a pas de problème. A propos de l'incident de samedi dernier, seule Béatrice a dénoncé les propos tenus par Daniel. Philippe ne m'a rien demandé. On entend ce genre d'insultes tous les jours dans la rue, et ce n'est pas très grave : les ADF n'y sont pas habitués, mais les SDF ne doivent pas profiter de la situation pour se plaindre alors qu'ils ont l'habitude d'entendre continuellement ce genre de choses.

Elisabeth : Nous avons établi un règlement intérieur que chacun connaît et qui indique très clairement que le manque de respect et les propos désobligeants ou blessants ne sont pas admis à l'intérieur de la bagagerie. Il n'y avait pas besoin d'une demande particulière de Philippe pour que Redouane et les autres permanents, voire les autres adhérents présents, interviennent en appui de Béatrice puisque nous avons tous signé ce règlement intérieur et nous avons donc tous la responsabilité de le faire appliquer.

Marcel : Pour l'incident de samedi soir j'ai supposé qu'il valait mieux que Béa tempore. Ceux qui étaient dans l'autre pièce devaient prévenir Redouane et faire part du mécontentement. Sinon cela se termine en cafouillage et avec la police. Dans un local on peut se sentir touché dans son amour-propre, alors que dans la rue on entend ça tout le temps. Ce sont des histoires de gens de la rue. Tant que cela ne tombe pas dans le racisme, ce n'est pas grave. Il faut essayer de calmer les gens, dire de se taire. Ne pas aller vers des sanctions.

Elisabeth : Pour répondre à Gary qui était de permanence ce matin je voudrais m'expliquer. Tout le monde m'a dit que samedi soir, c'était horrible. Michel Morin, qui avait été choqué de cette scène, au point de revenir en parler le dimanche matin, croyait que c'était au responsable de permanence, en l'occurrence Redouane, de régler le problème, alors que c'est toute

l'équipe qui est solidairement responsable, et au cas où elle n'y parvient pas, tous les présents dans la bagagerie doivent agir.

Pour prêter main forte à l'avenir, Laurent, qui était là dimanche matin, m'a dit qu'il pouvait venir le soir, et Ludovic a dit de même pour le matin. J'ai noté cette proposition dans le cahier de liaison et je reconnais que c'était une très mauvaise idée, car cela pouvait être interprété comme signifiant que les permanents étaient incapables de gérer seuls leurs permanences et avaient besoin de renforts. Ludovic a prit son rôle au pied de la lettre, ce qui a été mal vécu par les volontaires de permanence ce jour-là ; c'est entièrement de ma faute, car j'ai pris une décision seule et sous le coup de l'émotion, et je vous prie de m'en excuser.

Frédérique : L'ordinateur du poste 1 était libre, et j'ai voulu regarder un reportage sur le Mali avec Gary (mais on ne peut pas télécharger, je ne comprends pas pourquoi). Richard a fait une réflexion sur l'utilisation de ce poste. On écrit trop de choses dans ce cahier, ça devient enfantin.

Arnaud : Pour moi, la bagagerie : ça va ! Je regrette l'envahissement de décisions, et trouve qu'on en sait plus qu'on ne devrait savoir. Il faudrait redéfinir tout cela. Quand il y a une altercation, il faudrait un médiateur.

Béatrice : Ce sont toujours les mêmes qui ont l'ordinateur, et que pour s'amuser, faire des jeux. Il faudrait un temps pour quelqu'un en recherche de quelque chose (internet, CV...) Est-ce qu'on pourrait mettre ça en place ?

Quand quelqu'un a un comportement qui ne convient pas, il faut l'avertir une fois, deux fois, et ensuite le mettre dehors.

Thérèse : J'apprécie le regard et l'esprit chaleureux entre ADF et SDF, selon le tempérament de chacun.

Il faudrait faire un bilan qui permettrait l'usage d'internet. Pour ceux qui n'ont pas encore de formation de base, que faire ?

Michel Maynard : J'estime que l'internet, c'est fait pour s'amuser.

Michel Morin : Il y a du positif ! Mais pour moi le manque de respect d'autrui est inadmissible, même si la façon de l'exprimer est différente selon les uns et les autres. Je ne comprends pas les choses qui se gueulent. On peut déconner pendant _ d'heure de façon pas grave et quelque fois en 5 minutes être franchement dégueulasse. Ce samedi dernier, Redouane essayait d'apaiser, Béa protestait énergiquement. Tout s'est précipité à 10 heures du soir, et on n'a pas eu le temps d'écrire sur le cahier.

Il est difficile de se mêler sur les affaires de ce qu'on ne connaît pas. On est obligé de fermer sa gueule. Mais il y a eu récédive d'un comportement inacceptable à la bagagerie.

Philippe Dupagne : Je ne suis pas allé trouvé Redouane lors de cet incident, sachant qu'il est « cul et chemise » avec Daniel. Je n'ai pas osé le chercher. Il faut essayer d'être solidaire les uns des autres. Je préfère côtoyer des gens responsables et pas ivres, pouvant tenir des propos sensés et intéressants. A propos de l'insulte que j'ai entendu, je me souviens qu'à l'âge de 10 ans, je me suis dit que plus jamais je ne permettrais d'être traité de « youpin ».

Quand quelque chose ne va pas, il faut se tourner vers le règlement intérieur.

Van Khoa : le problème pour les SDF comme nous, c'est que quand il nous arrive quelque chose de bien, ça gonfle d'orgueil. Certains veulent se mettre en avant. Pour ce qui s'est passé

ce matin, Gary n'avait pas lu le cahier que le poste 1 était réservé à l'administratif. Il ne faut pas tout écrire dans le cahier de liaison.

Régine : Le ménage est baclé. Il faut faire les toilettes tous les jours. Eviter d'arriver en retard et dans la mesure du possible _ d'heure avant. Je suis pour nommer un médiateur. Pour les ordinateurs, je trouve qu'il faudrait un temps pour pouvoir faire des CV ou des lettres de motivation.

Hugues : Il faudrait reparler avec Redouane.

Depuis qu'il y a l'informatique, la permanence est beaucoup moins agréable. Cela a dénaturé l'ambiance et provoque des incidents.

Josiane : Problème avec une valise ouverte. Un usager a dit : mon ami m'autorise à prendre quelque chose dans la valise. Je ne voudrais pas que cette situation se reproduise.

Demande que n'écrivent dans le cahier que les personnes qui ont assisté à l'évènement relaté.

Anne-Sylvie : Dimanche soir il y a eu des propos désobligeants, et Alain et Béa ont réagi.

Bernard Dubois : Le règlement a été écrit pour être appliqué par tout le monde et sans interprétation. Rappel : le poste 1 est réservé pour le travail administratif quand il y en a. Si je peux prévoir, je préviens la permanence précédente qui l'indique dans le cahier de liaison. Sinon je laisse le temps à la personne présente de finir. En dehors de ça le poste peut être utilisé normalement. Ceci sera indiqué dans le règlement informatique qui sera intégré au règlement intérieur.

La salle doit être libérée à 22 h : ne pouvant aboutir à des décisions et l'ordre du jour n'étant pas épuisé, il est décidé de poursuivre le débat lors d'une **réunion le samedi 30 juillet de 17 h à 19 h à la bagagerie.**